



Gestion d'actifs PineStone inc.

DÉCLARATION SUR LES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES

Date d'entrée en vigueur : mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

1.	OBJECTIF DE LA DÉCLARATION	1
2.	TRADUCTION DE CETTE DÉCLARATION	1
3.	RESPONSABLE DE LA DÉCLARATION	1
4.	LES PERSONNES AFFECTÉES.....	1
5.	DÉFINITIONS.....	1
6.	DÉCLARATION	3
6.1	Déclaration sur les principales incidences négatives	3
6.2	Identification et priorisation des principales incidences négatives	3
6.3	Politique d'engagement	4
6.4	Adhésion aux normes internationales.....	4
7.	ADMINISTRATION DE LA DÉCLARATION	5
7.1	Rôles et responsabilités	5
7.2	Documentation	5
7.3	Historique	5
	ANNEXE 1 – Liste de clients.....	6

1. OBJECTIF DE LA DÉCLARATION

L'objectif de cette déclaration est de résumer la procédure dans laquelle les principales incidences négatives sont prises en considération dans le processus de décision d'investissement de PineStone, y compris la manière dont elles sont identifiées, analysées et mesurées. Cette déclaration s'applique aux stratégies d'actions énumérées à l'annexe 1.

Pour plus d'informations sur l'investissement responsable chez PineStone, veuillez consulter notre page web sur le développement durable à l'adresse suivante : www.pinestoneam.com/durabilite.

2. TRADUCTION DE CETTE DÉCLARATION

En cas de divergences entre la version française et la version anglaise de ce document, la version anglaise prévaut.

3. RESPONSABLE DE LA DÉCLARATION

Le chef des placements

4. LES PERSONNES AFFECTÉES

La déclaration s'applique à l'équipe d'investissement PineStone.

5. DÉFINITIONS

Empreinte carbone – Émissions de type 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre (« GES ») provenant de sources contrôlées ou détenues par une organisation (p. ex., émissions associées à la combustion de carburant dans les chaudières, les fours, les véhicules).

Empreinte carbone – Émissions de type 2 : Émissions indirectes de GES associées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») :

Environnement (« E ») : Questions relatives à la qualité et au fonctionnement de l'environnement naturel et des systèmes naturels. Il peut s'agir d'émissions de gaz à effet de serre (GES), du changement climatique, des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'épuisement ou de la pollution de l'air, de l'eau ou des ressources, de la gestion des déchets et des changements d'affectation des sols.

Sociaux (« S ») : Questions relatives aux droits, au bien-être et aux intérêts des personnes et des communautés. Il peut s'agir des droits de l'homme, des normes du travail, de la santé et de la sécurité au travail, de la liberté d'association et de la liberté d'expression, de la gestion du capital humain et des relations avec les employés, de la diversité et des relations avec les communautés locales.

Gouvernance (« G ») : Questions relatives à la gouvernance des entreprises. Il peut s'agir de la structure du conseil d'administration, de sa taille, de sa diversité, de ses compétences et de son indépendance, de la rémunération des dirigeants, des droits des actionnaires, de l'interaction entre les parties prenantes, de la divulgation d'information, de l'éthique des affaires, de la corruption et du soudoiment, des contrôles internes et de la gestion des risques. Cette catégorie peut également inclure les implications de la stratégie commerciale pour les questions environnementales et sociales ainsi que la mise en œuvre de stratégies.

Principales incidences négatives (dans sa forme anglaise « Principal Adverse Impact » ou « PAI ») : Une liste spécifique d'indicateurs qui permettent aux investisseurs de surveiller les effets négatifs des titres boursiers dans lesquels ils investissent.

SASB : Le *Sustainability Accounting Standards Board* — une organisation à but non lucratif, fondée pour développer des normes comptables de durabilité. Elle fait désormais partie de l'*IFRS Sustainability Alliance*.

Principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies : Les six principes pour l'investissement responsable (*Principles for Responsible Investment* ou « *PRI* ») sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui offrent un cadre général d'actions possibles pour intégrer les questions ESG dans les pratiques d'investissements. Reportez-vous à la politique d'investissement responsable de PineStone pour plus d'informations.

6. DÉCLARATION

6.1 Déclaration sur les principales incidences négatives

PineStone prend en considération les principales incidences négatives (« PAI ») dans ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Les PAI actuellement évaluées sont :

- Les émissions de gaz à effet de serre :
 - L'empreinte carbone (Type 1 et Type 2).
 - L'intensité des émissions de GES des sociétés émettrices.

Les PAI sont révisées à intervalles réguliers et mises à jour si nécessaire.

6.2 Identification et priorisation des principales incidences négatives

La description des politiques utilisées pour identifier et prioriser les PAI est définie ci-dessous :

- Responsabilités et gouvernance :
 - La responsabilité principale de la conduite de la diligence raisonnable des PAI incombe à l'équipe d'investissement de PineStone. Les PAI sont évaluées dans le cadre du processus de recherche.
 - Les départements d'opérations, de conformité et de relations avec la clientèle aident en fournissant des données qui permettent à l'équipe d'investissement d'identifier, de mesurer et d'atténuer les PAI. Par exemple :
 - Présenter des données sur l'empreinte carbone ou toute autre information permettant d'évaluer (y compris la comparaison avec les pairs) le préjudice potentiel pour l'environnement d'un investissement individuel ou du portefeuille global.
 - Le groupe de travail ESG supervise toutes les activités liées à l'ESG, y compris l'application de la diligence raisonnable en matière d'investissement pour les PAI sur les facteurs de durabilité ainsi que toutes les divulgations connexes au niveau de l'entreprise.
- Limitations des données :
 - La divulgation des entreprises sur de nombreux PAI est volontaire. Par conséquent, la disponibilité, la qualité et la normalisation des données varient selon les entreprises. Cela peut entraîner un impact sur la capacité de mesurer et de prendre en compte les PAI dans le cadre des décisions d'investissement.
 - Les données PAI proviennent directement des entreprises et de fournisseurs de données de tierces parties. Si les données sont indisponibles, PineStone obtient directement auprès des entreprises et/ou des fournisseurs de données de tierces parties la divulgation d'information ou à l'amélioration de sa compréhension des lacunes de divulgation identifiées ou des zones de risque et d'opportunités. D'autres sources d'information accessibles, telles que des experts en la matière, des parties prenantes, des rapports sectoriels ou des recherches spécialisées, peuvent également être utilisées.
- Diligence raisonnable en matière d'investissement de PAI :
 - Avant de prendre toute décision d'investissement, l'équipe d'investissement procède à une analyse approfondie de l'entreprise dans laquelle elle désire investir. Cela comprend une variété de facteurs, y compris une évaluation de PAI par rapport aux indicateurs de durabilité spécifiés ci-dessus. D'autres facteurs de durabilité sont également évalués s'ils sont significatifs pour l'entreprise.

- PAI dans le cadre de la phase d'investissement :
 - Après l'évaluation diligente du PAI, l'équipe d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire intégral quant à la décision à prendre concernant cette opportunité d'investissement potentielle (investir, désinvestir, limiter la taille de la position, investir avec l'intention de s'engager).
- Exigences contraignantes :
 - Maintenir l'intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille du Fonds en dessous de l'indice de référence.
 - Ne pas investir dans des entreprises qui extraient du charbon. Les entreprises qui produisent la majorité de leur propre énergie à partir du charbon et qui ne disposent pas d'un plan officiel de transition vers des sources d'énergie durable seront également exclues en totalité.
 - Ne pas investir dans une entreprise si elle tire directement ses revenus de la production ou de la vente d'armes controversées.
 - Ne pas investir dans une entreprise qui participe à l'extraction de sables bitumineux.

6.3 Politique d'engagement

Dans son processus d'investissement, PineStone fixe des objectifs quant à la manière dont elle s'engagera avec les entreprises. Dans le cadre de ce processus, PineStone s'engage régulièrement avec les équipes de direction et les conseils d'administration des entreprises dans lesquelles PineStone investit. PineStone s'appuie sur des discussions collaboratives avec les cadres exécutifs dans l'intérêt de la rentabilité à long terme, du succès commercial et de la création de valeur pour les actionnaires. Ce processus permet de consolider une relation avec la direction, garantissant que les opinions de PineStone sont entendues et prises en compte par les équipes de direction. Cela inclut des demandes pour obtenir une meilleure divulgation ESG, incluant la divulgation de PAI.

PineStone confronte activement les décisions prises par les équipes de direction lorsqu'elle estime que l'entreprise prend des décisions néfastes pour sa valeur.

PineStone exprime ses priorités d'engagement en votant par procuration au nom de ses clients. PineStone vote activement par procuration depuis sa création et engage les directions d'entreprises sur des sujets tels que l'allocation du capital, l'émission d'actions, l'indépendance du conseil d'administration, la rémunération des cadres exécutifs, le bien-être des employés et les divulgations environnementales.

PineStone adopte une approche adaptée et constructive de l'engagement, en choisissant de tenir compte de la géographie de l'entreprise et de la culture qui en découle, en sortant prudemment hors de sa zone de confort lorsque nécessaire, pour garantir le respect des meilleures pratiques.

PineStone n'est pas un investisseur activiste et ne cherche pas à l'être.

6.4 Adhésion aux normes internationales

PineStone est signataire des principes pour l'investissement responsable des Nations-Unies et membre-utilisateur du Conseil des normes comptables de durabilité (« SASB »).

7. ADMINISTRATION DE LA DÉCLARATION

7.1 Rôles et responsabilités

Employés :

Il est de la responsabilité des employés de :

- Respecter les politiques, déclaration et procédures de PineStone.
- Signaler toute violation d'une politique, déclaration et/ou 'procédure 'identifiée au chef de la conformité.

Groupe de travail sur l'investissement responsable :

Il est de la responsabilité du groupe de travail sur l'investissement responsable de :

- Superviser toutes activités d'investissement responsable et activités ESG de l'entreprise.
- Se réunir au moins une fois par année.
- 'Intégrer des représentants de l'équipe de gestion des investissements ainsi que des membres des départements de relations avec la clientèle et de conformité.

Chef de la conformité :

Il est de la responsabilité du chef de la conformité de :

- Revoir la directive sur une base régulière.
- Approuver par écrit tous les changements nécessaires.
- Communiquer par écrit les changements aux employés en temps opportun.
- Fournir des exceptions aux politiques et aux déclarations, si nécessaire.
- Surveiller l'application des politiques et des déclarations adoptées par PineStone.

7.2 Documentation

Toute la documentation doit être conservée dans un endroit sûr, conformément à cette déclaration et à la charte des livres et registres de PineStone.

7.3 Historique

Version 1	Octobre 2022
Version 2	Mai 2023

ANNEXE 1 – Liste de clients

20UGS (UCITS) Funds PineStone Global Equity

Magna Umbrella Fund plc: Fiera Capital US Equity Fund